

Mémoire – BAPE GNL Québec – santé - version longue

À une époque où nous prenons conscience collectivement que notre système économique et social est à un virus près du déséquilibre, nous sommes nombreux à juger que le projet Énergie Saguenay développé par l'initiateur GNL Québec serait une dépense totalement irresponsable de la part du gouvernement du Québec. Et même si nous ne devions déboursier aucun dollar dans cette entreprise, il faudrait tout de même empêcher sa réalisation puisqu'elle constitue une menace la santé des Québécois et pour l'économie du Québec.

Les émissions de gaz à effet de serre(GES) que ce projet entrainerait, les risques pour la population de bélugas (et donc l'industrie touristique de la Côte-Nord) sont déjà des arguments suffisants pour s'opposer au projet Énergie Saguenay. À cela s'ajoutent les conséquences néfastes du projet Gazoduq (sans lequel le projet GNL n'existerait pas), c'est-à-dire les effets délétères de la fracturation hydraulique et les fuites inévitables du gazoduc qui passerait en Ontario et au Québec.

Les représentants de GNL Québec prétendent que leur projet est carboneutre, ils nous jettent de la poudre aux yeux en nous disant que leur gaz liquéfié remplacerait le charbon dans plusieurs pays, alors que nous n'avons à ce jour aucune garantie de cela. Pierre-Olivier Roy, auteur de l'étude du Centre international de référence sur le cycle de vie des produits (CIRAIG), affirme «qu'il existe des « incertitudes» sur ce bilan climatique mis de l'avant par GNL Québec.¹» La production de carbone du projet pourrait s'élever «jusqu'à 40 millions de tonnes»². De plus, la décision du ministère de ne calculer que les émissions de gaz à effet de serre produites au Québec nous semble totalement inconséquente. Inutile de préciser qu'une augmentation des GES veut dire une augmentation des maladies liées à la pollution atmosphérique et une accélération du réchauffement climatique.

Un autre élément doit être pris en compte: l'industrie touristique de la Côte-Nord, qui dépend largement de la présence de mammifères marins dans le fleuve St-

¹ Cité par Shields, Alexandre. «Cinq éléments à retenir du BAPE sur GNL Québec» in *Le Devoir*, 25 septembre 2020.

² Shields, Alexandre. «Cinq éléments à retenir du BAPE sur GNL Québec» in *Le Devoir*, 25 septembre 2020

Laurent. GNL Québec prétend que son projet ne va pas à l'encontre du plan de rétablissement du béluga, alors que Véronique Lesage, représentante de *Pêches et Océans Canada*, a affirmé que les méthaniers interféreront avec les activités des bélugas³. C'est donc une autre fausseté que l'initiateur d'Énergie Saguenay tente de nous faire avaler. Le maire de Tadoussac, Charles Breton, s'inquiète avec raison des conséquences qu'aurait Énergie Saguenay sur l'industrie du tourisme maritime de sa région : «Si on lance le projet et qu'on s'aperçoit qu'il y a une mort décuplée des bélugas on fait quoi? On continue jusqu'au dernier béluga? [...] Ça va être difficile d'arrêter le projet à ce moment-là.⁴» Impossible de le blâmer de craindre la détérioration de l'écosystème et les pertes d'emplois dans sa région. M. Breton et les maires des municipalités de la Côte-Nord demandent d'ailleurs un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay. Stimuler l'économie d'une région en détruisant celle d'une autre est complètement insensé.

Tous ces impacts néfastes ne forment qu'une partie de tout ce qui ne fonctionne pas dans le projet Énergie Saguenay. Nous croyons donc que celui-ci doit être rejeté sans plus attendre afin de nous donner une chance d'atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre, de protéger les emplois dans l'industrie touristique de nos régions et d'offrir un futur moins sombre à nos enfants.

Guillaume Jeudy

³ *Ibidem*

⁴ «GNL Québec : le maire de Tadoussac craint l'impact des méthaniers sur le parc marin», *Ici Radio Canada Première*, segment de l'émission *C'est jamais pareil* avec Frédéric Tremblay